



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maintien de la fermeture de la piscine municipale

En raison de problèmes techniques, la piscine de la cité scolaire a dû fermer ses portes au public dans le courant du mois de mars et entreprendre des travaux de réparation. La Ville d'Apt a le regret de vous informer que suite à de nouveaux problèmes techniques, la piscine de la Cité Scolaire ne pourra ouvrir ses portes avant plusieurs semaines.

Il est à noter que les droits d'entrée (cartes, tickets entrée et tickets Aquagym) déjà acquis restent valables sans limite de durée. De plus, un report automatique des abonnements ou adhésions Aquagym et École municipale des Sports sera effectué, sauf demande de votre part. Conscient des difficultés engendrées pour les usagers, le Service des Sports de la Ville d'Apt se tient à leur disposition pour toutes questions relatives aux différentes formules d'abonnements.

Contact :

piscines@apt.fr

04 90 74 00 34